

Exigences en matière de certification en entraînement

Saison 2008-2009 de transition du PNCE Notes et glossaire des termes

1. **Pour devenir entraîneur formé :** terminer la formation des cours ou des ateliers.
 - i. Atelier de Sport communautaire – Initiation (Spc-Init) pour les entraîneurs d'équipes de calibre B, C ou de ligue locale.
 - ii. Ateliers de Compétition – Introduction (Comp-Int) et de Gradation de Compétition – Introduction pour les entraîneurs d'équipes de calibre A et AA.
2. **Pour devenir entraîneur certifié :** réussir les évaluations.
 - i. Pour obtenir la certification de Compétition – Introduction et de Gradation de Compétition – Introduction : réussir les évaluations et faire preuve de compétence dans la matière de Compétition – Introduction et de Compétition – Introduction Gradation.
 - ii. Pour obtenir la certification d'éthique : suivre le module à l'atelier de Compétition – Introduction, s'exercer en ligne, puis réussir l'évaluation. Pour réussir l'évaluation informatisée d'éthique, présentée en ligne à www.coach.ca, il faut obtenir 75 % ou plus. L'application de l'évaluation d'éthique permet de tenter *deux fois* seulement de réussir l'évaluation complète. Si l'entraîneur échoue aux deux tentatives, il sera tenu de suivre le *module Prise de décisions éthiques* pour accéder à l'évaluation en ligne et effectuer deux autres tentatives.
 - iii. Les entraîneurs qui ont suivi la formation de Compétition – Introduction, Partie B (multisport) avant mai 2006 doivent réussir l'évaluation de Gradation de Compétition – Introduction pour obtenir une équivalence de certification.
3. **Pour obtenir une requalification :** les entraîneurs qui doivent obtenir une requalification cette année doivent obtenir la certification d'éthique.
 - i. Sport communautaire – Initiation (Spc-Init) : obtenir la certification d'éthique (vois ci-dessus), exigée pour tous les entraîneurs qui ont suivi la formation de Spc-Init en 2003 et pendant la saison 2004-2005.
 - ii. Niveau 1 : obtenir la certification d'éthique (vois ci-dessus), exigée pour tous les entraîneurs de niveau 1.
4. **Entraîneur en cours de formation (ECF) :**
 - i. Un entraîneur qui a terminé la formation de l'atelier de Compétition – Introduction (dont le module d'éthique) et de l'atelier de Gradation de Compétition – Introduction, mais qui n'est pas certifié, peut entraîner une équipe en étant l'une des 5 personnes qui constituent le personnel sur le banc d'une équipe. Un tel entraîneur ne peut pas satisfaire aux exigences fixées pour le poste d'entraîneur sur le banc. Veuillez noter les restrictions : un entraîneur de 18 ans ou plus doit obtenir la certification pendant la saison suivante (c'est une exemption d'une saison); un entraîneur de moins de 18 ans doit obtenir sa certification pendant l'année de son 18^e anniversaire.
5. **Personnel qualifié sur le banc :**
 - i. Un entraîneur en chef et un entraîneur adjoint n'ont pas besoin des mêmes qualifications dans certaines divisions et certains calibres. Toutefois, s'il arrive qu'un entraîneur doive remplacer l'entraîneur en chef, il doit satisfaire aux exigences de certification en entraînement qui s'appliquent à un entraîneur en chef dans la division et le calibre en question.
6. **Entraîneure qualifiée sur le banc :**
 - i. Les équipes de tous les calibres et divisions doivent avoir sur le banc au moins une entraîneure (de 18 ans ou plus) détenant une qualification complète (formée ou certifiée pour leur propre division [[consulter le tableau](#)]).



Exigences en matière de certification en entraînement

Saison 2008-2009 de transition du PNCE Notes et glossaire des termes

- 7. Requalification :** La qualification et certification d'un entraîneur dure 5 années, à la fin desquelles chaque entraîneur doit obtenir une requalification. L'ACE vise à ce que tous les entraîneurs poursuivent leur formation professionnelle toute leur vie. Le processus de requalification consistera principalement pour les entraîneurs à tenir leurs connaissances à jour dans leurs modules de formation pour conserver une certification minimale tous les 5 ans.
- i. En 2008 - 2009, les entraîneurs de niveau 1 doivent obtenir une requalification de la même façon que le font les entraîneurs de Spc-Init, et tous les entraîneurs de Spc-Init doivent obtenir une requalification 5 ans après avoir terminé le cours de Spc-Init. Voir ci-dessus le processus de requalification pour tous les entraîneurs de niveau 1 et les entraîneurs de Spc-Init qui ont suivi leur formation en 2003 ou pendant la saison 2004-2005.
 - ii. En 2010, les entraîneurs de niveau 2 devront obtenir une requalification de la même façon que le font les entraîneurs de Comp-Int, et les entraîneurs de Comp-Int devront obtenir une requalification 5 ans après leur dernier cours ou évaluation.
 - iii. En 2014, les entraîneurs de niveau 3 devront obtenir une requalification de la même façon que le font les entraîneurs de Comp-Dév, et les entraîneurs de Comp-Dév devront obtenir une requalification 5 ans après leur dernier cours ou évaluation.

Exigences en matière de certification en entraînement

Division	Calibre	Poste	Exigences
Moins de 9 ans (Moustique) et moins de 10 ans (Novice)	-	Tous les entraîneurs	<p style="text-align: center;">Entraîneurs formés dans le contexte Sport communautaire – Initiation (Spc-Init)</p> <p style="text-align: center;">« ou »</p> <p style="text-align: center;">Entraîneurs de niveau 1, détenant une <u>re</u>qualification</p> <p>Remarque : Tous les entraîneurs de niveau 1 et tous les entraîneurs de Spc-Init formés en 2003 et pendant la saison 2004-2005 doivent obtenir une requalification (consulter les notes relatives au processus de <u>re</u>qualification). Pour toutes les équipes – Au moins une entraîneure (de plus de 18 ans) complètement formée doit être sur le banc.</p>
Moins de 12 ans (Atome) et moins de 14 ans (Benjamine)	B et C	Tous les entraîneurs	<p style="text-align: center;">Entraîneurs formés dans le contexte Sport communautaire – Initiation (Spc-Init)</p> <p style="text-align: center;">« ou »</p> <p style="text-align: center;">entraîneurs de niveau 1, détenant une <u>re</u>qualification</p> <p>Remarque : Tous les entraîneurs de niveau 1 et tous les entraîneurs de Spc-Init formés en 2003 et pendant la saison 2004-2005 doivent obtenir une requalification (consulter les notes relatives au processus de <u>re</u>qualification). Pour toutes les équipes – Au moins une entraîneure (de plus de 18 ans) complètement formée doit être sur le banc.</p>
	A	Entraîneurs en chef	<p>Entraîneurs détenant une certification d'éthique, une certification dans le contexte Compétition – Introduction et une certification de Gradation de Compétition – Introduction</p> <p style="text-align: center;">« ou »</p> <p style="text-align: center;">Entraîneurs détenant une certification de niveau 2</p>
		Entraîneurs adjoints	<p>Entraîneurs détenant une certification d'éthique, formés dans le contexte Compétition – Introduction et formés en Gradation de Compétition – Introduction (ou Partie B suivie avant mai 2006)</p> <p style="text-align: center;">« ou »</p> <p style="text-align: center;">entraîneurs de niveau 1, détenant une <u>re</u>qualification et la qualification pour la composante technique ou théorique de niveau 2</p> <p>Remarque : Tous les entraîneurs de niveau 1 doivent obtenir une <u>re</u>qualification (consulter les notes relatives au processus de <u>re</u>qualification). Pour toutes les équipes – Au moins une entraîneure (de plus de 18 ans) complètement formée doit être sur le banc.</p>
	AA	Tous les entraîneurs	<p>Entraîneurs détenant une certification d'éthique, une certification dans le contexte Compétition – Introduction et une certification de Gradation de Compétition – Introduction</p> <p style="text-align: center;">« ou »</p> <p style="text-align: center;">entraîneurs détenant une certification de niveau 2</p> <p>Pour toutes les équipes – Au moins une entraîneure (de plus de 18 ans) complètement formée doit être sur le banc.</p>
Entraîneurs adjoints (seulement pour les moins de 12 ans)		<p>Entraîneurs détenant une certification d'éthique, formés dans le contexte Compétition – Introduction et formés en Gradation de Compétition – Introduction (ou Partie B suivie avant mai 2006)</p> <p style="text-align: center;">« ou »</p> <p style="text-align: center;">entraîneurs de niveau 1, détenant une <u>re</u>qualification et la qualification pour la composante technique ou théorique de niveau 2</p> <p>Remarque : Tous les entraîneurs de niveau 1 doivent obtenir une <u>re</u>qualification (consulter les notes relatives au processus de <u>re</u>qualification). Pour toutes les équipes – Au moins une entraîneure (de plus de 18 ans) complètement formée doit être sur le banc.</p>	
Moins de 14 ans AA, moins de 16 ans A et moins de 19 ans A	-	Entraîneurs en cours de formation (ECF)	<p style="text-align: center;">Entraîneurs détenant une certification d'éthique, formés dans le contexte Compétition – Introduction et formés en Gradation de Compétition – Introduction</p> <p style="text-align: center;">Les ECF de 18 ans ou plus doivent obtenir leur certification d'ici aux dates limites provinciales de la saison suivante. Les ECF de moins de 18 ans doivent obtenir leur certification pendant l'année de leur 18^e anniversaire. Les ECF peuvent être sur le banc (total maximal : 5 membres du personnel sur le banc).</p>

Exigences en matière de certification en entraînement

Division	Calibre	Position	Exigences
Moins de 16 ans (Junior) & Moins de 19 ans (Cadette)	B et C	Tous les entraîneurs	Entraîneurs formés dans le contexte Sport communautaire – Initiation (Spc-Init) « OU » Entraîneurs de niveau 1, détenant une <u>requalification</u> Remarque : Tous les entraîneurs de niveau 1 et tous les entraîneurs de Spc-Init formés en 2003 et pendant la saison 2004-2005 doivent obtenir une requalification (consulter les notes relatives au processus de <u>requalification</u>). Pour toutes les équipes – Au moins une entraîneure (de plus de 18 ans) complètement formée doit être sur le banc.
	A et AA	Tous les entraîneurs	Entraîneurs détenant une certification d'éthique, une certification dans le contexte Compétition – Introduction et une certification de Gradation de Compétition – Introduction « OU » <u>entraîneurs détenant une certification de niveau 2</u> Pour toutes les équipes – Au moins une entraîneure (de plus de 18 ans) complètement formée doit être sur le banc.
Plus de 18 ans (Ouvverte)	B et C	Tous les entraîneurs	Entraîneurs formés dans le contexte Sport communautaire – Initiation (Spc-Init) « OU » Entraîneurs de niveau 1, détenant une <u>requalification</u> Remarque : Tous les entraîneurs de niveau 1 et tous les entraîneurs de Spc-Init formés en 2003 et pendant la saison 2004-2005 doivent obtenir une requalification (consulter les notes relatives au processus de <u>requalification</u>).
	A	Entraîneurs en chef	Entraîneurs détenant une certification d'éthique, une certification dans le contexte Compétition – Introduction et une certification de Gradation de Compétition – Introduction « OU » entraîneurs détenant une certification de niveau 2
		Entraîneurs adjoints	Entraîneurs détenant une certification d'éthique, formés dans le contexte Compétition – Introduction et formés en Gradation de Compétition – Introduction (<u>ou Partie B suivie avant mai 2006</u>) « OU » entraîneurs de niveau 1, détenant une <u>requalification</u> et la qualification pour la composante technique ou théorique de niveau 2 Remarque : Tous les entraîneurs de niveau 1 doivent obtenir une <u>requalification</u> (consulter les notes relatives au processus de <u>requalification</u>).
Plus de 18 ans	LNR	Tous les entraîneurs	Entraîneurs détenant une certification d'éthique, une certification dans le contexte Compétition – Introduction et une certification de Gradation de Compétition – Introduction « OU » entraîneurs détenant une certification de niveau 2
Moins de 19 ans Canada Est ou Ouest	AAA	Tous les entraîneurs	Entraîneurs détenant une certification dans le contexte Compétition – Développement « OU » entraîneurs détenant une certification de niveau 3 Pour toutes les équipes – Au moins une entraîneure (de plus de 18 ans) complètement formée doit être sur le banc.
Moins de 20 ans Jeux d'hiver du Canada	AAA	Tous les entraîneurs	Entraîneurs détenant une certification dans le contexte Compétition – Développement « OU » entraîneurs détenant une certification de niveau 3 Pour toutes les équipes – Au moins une entraîneure (de plus de 18 ans) complètement formée doit être sur le banc.



Exigences en matière de certification en entraînement

Division	Calibre	Poste	Exigences
Équipe nationale	AAA	Tous les entraîneurs	Entraîneurs détenant une certification dans le contexte Compétition – Développement « ou » entraîneurs détenant une certification de niveau 3 Pour toutes les équipes – Au moins une entraîneure (de plus de 18 ans) complètement formée doit être sur le banc.
Plus de 30 ans (Sénior)	All	Tous les entraîneurs	Entraîneurs formés dans le contexte Sport communautaire – Initiation (Spc-Init) « ou » Entraîneurs de niveau 1, détenant une <u>re</u> qualification Remarque : Tous les entraîneurs de niveau 1 et tous les entraîneurs de Spc-Init formés en 2003 et pendant la saison 2004-2005 doivent obtenir une <u>re</u> qualification (consulter les notes relatives au processus de <u>re</u> qualification).

Exigences en vigueur à partir du 1^{er} septembre 2008.
Les exigences soulignées indiquent des changements par rapport à la saison précédente.